

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Ouagadougou, le 06 AOUT 2024

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ACCÈS À L'ÉDUCATION
FORMELLE

DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES

N° 00833 /MENAPLN/SG/DG-AEF/DIOSPB

COMMUNIQUE

Le Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales a l'honneur de porter à la connaissance des élèves nouvellement admis aux concours scolaires session 2024 et régulièrement inscrits dans les établissements d'enseignement publics et privés conventionnés, que l'État Burkinabè offre des **bourses scolaires de type ordinaire** au titre de l'année scolaire 2024-2025.

CONDITIONS DE CANDIDATURE

Peuvent faire acte de candidature, les élèves remplissant les conditions suivantes :

- être de nationalité burkinabè ;
- être régulièrement inscrit dans un établissement public ou privé conventionné au Burkina Faso ;
- être nouvellement admis aux concours d'entrée en sixième, au CAP, à l'entrée en seconde et à l'entrée en première année BEP et première année BAC pro ;
- être âgé de seize (16) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de sixième ;
- être âgé de dix-huit (18) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de seconde ;
- être âgé de dix-neuf (19) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de première année BEP ;
- être âgé de vingt et un (21) ans au plus au 31 décembre 2024 pour les candidats de la classe de première année Bac pro ;
- avoir la moyenne requise pour le dépôt de la bourse scolaire (confère tableau indiquant la moyenne autorisée pour le dépôt).

DOSSIERS DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA adressée au Ministre de l'Éducation nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales précisant le numéro PV du candidat et la moyenne obtenue aux concours scolaires (entrée en sixième, en seconde, en première année BEP, en première année BAC pro) ;
- un certificat de nationalité burkinabè ;
- une photocopie légalisée du relevé de notes du CEP, du BEPC, du CAP ou du BEP ;
- un extrait d'acte de naissance ;

- un certificat de scolarité de l'année scolaire 2024-2025 de l'établissement d'accueil;
- un formulaire de demande de bourse scolaire à retirer auprès de l'administration de l'établissement ou à télécharger sur le site web de la DIOSPB (www.diospb.education.gov.bf) et à renseigner;
- un document précisant le revenu des **deux parents** (dernier bulletin de paie pour les salariés, relevé de pension pour les retraités, attestation de revenus délivré par le service des impôts pour les non-salariés,);
- une chemise cartonnée rose pour les filles, bleu pour les garçons;
- une photo d'identité récente (y inscrire au verso le nom et le(s) prénom(s) de l'élève et l'établissement fréquenté).

Les demandes de bourses des élèves sont recevables du **1er au 21 octobre 2024** dans leur établissement d'accueil.

NB :

- **Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté ;**
- **Tout dossier incomplet est irrecevable.**
- **les candidats non retenus disposent de 01 mois pour déposer une demande de réclamations à compter de la date de signature de l'arrêté portant attributions des bourses scolaires.**
- **Les candidats aux bourses spécifiques et EFTP option industrielle sont d'office retenus jusqu'à concurrence de l'enveloppe allouée à la bourse scolaire.**

PJ.

- Tableau indiquant le nombre de points minimum requis au dépôt ;
- Fiche de candidature.

Diffusion :

- Radio nationale ;
- Radio communautaire de chaque chef-lieu de région ;
- Affichage dans les DREPS, DPEPS, Etablissements ;
- Site du MENAPLN et de la DIOSPB ;
- Page Facebook de la DIOSPB.

Pour le Ministre et par délégation, le
Secrétaire Général



Ibrahima SANON
Officier de l'Ordre de l'Étalon

MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

SECRETARIAT GENERAL

Ouagadougou,

DIRECTION GENERALE DE L'ACCES A L'EDUCATION
FORMELLE

DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESIONNELLE ET DES BOURSES

Tableau indiquant la moyenne minimale autorisée pour le dépôt de demande de bourse scolaire par direction régionale.

ENSEIGNEMENT GENERAL ET TECHNIQUE TERTIAIRE

Direction régionale	Boucle Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Ouest	Centre Nord	Centre Sud	Est	Haut – Bassin	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest
Moy. 6 ^{ème} Supérieure ou égale	<u>8,32</u>	<u>8,29</u>	<u>8,88</u>	<u>8,68</u>	<u>8,38</u>	<u>8,29</u>	<u>8,53</u>	<u>8,53</u>	<u>8,41</u>	<u>8,15</u>	<u>8,32</u>	<u>7,82</u>	<u>8,24</u>
Nbre points 2 nd Supérieure ou égale	13,30	12,50	16	13,25	13,30	13,50	12,50	13,50	13,50	12,50	13,30	10,40	13

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE INDUSTRIEL

	Boucle Mouhoun	Cascades	Centre	Centre Est	Centre Ouest	Centre Nord	Centre Sud	Est	Haut – Bassin	Nord	Plateau Central	Sahel	Sud-Ouest
Moy. 6 ^{ème}	Tous les dossiers option <u>technique industrielle</u> sont recevables sans <u>condition de moyenne requise</u>												
Nbre points 2 nd	Tous les dossiers option <u>technique industrielle</u> sont recevables sans <u>condition de moyenne requise</u>												

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE,
DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION
DES LANGUES NATIONALES

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'ACCES A L'EDUCATION
FORMELLE

DIRECTION DE L'INFORMATION, DE L'ORIENTATION
SCOLAIRE, PROFESSIONNELLE ET DES BOURSES



BURKINA FASO

Unité- Progrès- Justice

FORMULAIRE DE DEMANDE DE BOURSE SCOLAIRE

Veillez reporter, dans la case le nombre de points ou la moyenne obtenue au concours d'entrée en classe de 6è, de 2nde, de la 1ère Année BEP ou de Bac Pro

A-IDENTIFICATION DE L'ELEVE

Nom.....Prénom(s).....

Date de naissance..... Lieu de naissance.....

Nationalité..... Sexe : Masculin Féminin

Etablissement où l'élève est inscrit.....

Région.....Province.....

Commune/Arrondissement de.....

Statut de l'élève : Orphelin OUI NON Si oui, précisez : Père Mère

Etes-vous en situation de handicap ? OUI NON

Types de Handicap : Moteur Visuel Auditif Mental

Si autres, précisez.....

B-IDENTIFICATION DES PARENTS

1- IDENTIFICATION DU PERE

Nom et Prénom(s).....

Profession.....Adresse.....Téléphone.....

Revenu mensuel

2- IDENTIFICATION DE LA MERE

Nom et Prénom(s)

Profession.....Adresse.....Téléphone.....

Revenu mensuel

Fait le à

Certifiées exactes les informations ci-dessus mentionnées

Nom et Prénom(s) de l'élève

Le chef d'établissement

Signature